



B..P. 120001 98712 Papara
Tahiti - Polynésie Française
Tél : (+689) 40 54 76 50
Courriel : direction@lycpapa.education.pf



Section d'Excellence Sportive option SURF



**MINISTRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS**

Lycée Tuianu Le Gayic

Projet d'établissement 2023 – 2027

Un lycée ou il fait bon :

- 👍 **vivre,**
- 👍 **apprendre,**
- 👍 **enseigner,**
- 👍 **progresser,**
- 👍 **réussir,**
- 👍 **devenir un citoyen responsable et autonome....**

Présentation

Le Lycée Tuianu Le Gayic a été construit en 2001 pour y accueillir environ 850 élèves. C'est un établissement qui jouit d'une belle architecture et d'un cadre exceptionnel propice au bien-être et au travail. C'est le seul établissement de la côte ouest de Tahiti et il bénéficie d'une belle attractivité. Les élèves veulent venir au lycée de Papara et ceux qui y sont déjà ne veulent pas le quitter.

Le lycée est composé de 9 bâtiments répartis sur 5 ha arborés.

Sa carte des formations est bien diversifiée et propose un équilibre harmonieux entre voie générale-technologique et voie professionnelle. Les trois B.T.S. et la C.P.G.E. E.C.T. permettent une poursuite d'études dans ce bel établissement et ainsi de redonner aux élèves le goût de l'ambition.

Rappel des axes du précédent projet d'établissement :

Objectif prioritaire n°1 : Rendre nos élèves acteurs de leur réussite scolaire

Objectif prioritaire n°2 : Développer une orientation active : une démarche de conseils pour favoriser nos élèves dans une orientation réfléchie pour la réussite dans l'enseignement supérieur.

Objectif prioritaire n°3 : Se construire une citoyenneté éco-responsable, porteuse de valeurs humanistes.

Objectif prioritaire n°4 : Permettre à nos élèves d'accéder à la culture et de s'ouvrir au monde.

Objectif prioritaire n°5 : Offrir à nos élèves un cadre de vie et de travail propice à la réussite scolaire au lycée et à l'internat.

Trois nouveaux axes définis pour donner une belle feuille de route à cet établissement :

Axe n°1 :

Assurer pour tous un parcours de réussite : de l'accompagnement à l'autonomie.

Page : 3

Axe n°2 :

Enrichir la connaissance de sa culture pour donner l'envie de s'ouvrir au monde.

Page : 10

Axe n°3 :

Favoriser l'épanouissement de chacun au quotidien dans le respect de valeurs humanistes et écocitoyennes.

Page : 15

En complément de ces axes :

Volet vie scolaire

Page : 26

Projet d'internat

Page : 34

Axe n°1 : Assurer pour tous un parcours de réussite : de l'accompagnement à l'autonomie.

Objectif opérationnel n°1 :

☞ **Accompagner l'élève dans l'élaboration de son projet professionnel et personnel pour une meilleure progression.**

Action n°1 :

☞ Coaching ou tutorat à la demande de l'élève ou de l'équipe.

Définition de l'action :

Deux possibilités :

- Tutorat élève-élève pour les élèves entrants qui en auraient besoin.

Les élèves de secondes se verraient attribuer un binôme de première ou terminale, sur la base du volontariat, pour les aider à mieux comprendre le fonctionnement de l'établissement et pourraient leur donner des conseils méthodologiques.

- Tutorat adulte-élève de tous niveaux :

Les professeurs ou la vie scolaire identifient l'élève qui aurait des besoins. Ce dernier sollicite un adulte pour l'aider.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Envisager des plages horaires et lieux pour que les élèves puissent se voir. Ils pourraient se retrouver au CDI (sur le modèle de ce qui est proposé à l'UPF).

Repérage et identification des élèves avant le bilan trimestriel.

Plages horaires pour le tutorat professeur-élèves en parallèle de la vie de classe sur les heures d'A.P ou heures libres.

Mise en place d'un contrat entre l'adulte et l'élève qui précise les engagements, heures nécessaires et objectifs visés.

Prévoir la compensation ou rémunération de l'enseignant si le tutorat a lieu en plus des heures d'AP. (HSE)

Critères d'évaluation :

Tutorat élève-élève :

Nombre de binômes établis, questionnaires qui permettraient aux élèves de faire des retours.

Tutorat adulte-élève :

Nombre d'adultes volontaires sollicités, durée du tutotat.

Valeurs cible pour 2027 :

10 % des élèves pourraient avoir recours au tutorat.

Action n°2 :

☞ Revalorisation du CVL (Conseil de Vie Lycéenne).

Définition de l'action :

Informar sur le rôle et le fonctionnement du CVL (obligation légale)

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Communiquer les informations concernant les représentants

Prévoir des plages horaires pour une consultation de ceux-ci

Photos, badge en nacre

Critères d'évaluation :

Création et fonctionnement du CVL

Valeurs cible pour 2027 :

3 dossiers, proposés, mis en œuvre et finalisés par le CVL.

Action n°3 :

Livret d'accompagnement pour les classes de 2^{nde} G.T, Pro et 1^{ère} année de CAP.

Définition de l'action :

Un livret individuel est distribué en début d'année permettant à chaque élève de faire sa propre auto-évaluation par trimestre ou semestre.

Lors des conseils de classe ou en cours, des conseils proposés par l'équipe pédagogique y seront notés pour que l'élève garde une trace de ces éléments.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Réalisation des livrets par une entreprise extérieure ou envisager la possibilité de dématérialiser les livrets (Pronote, ENT, application TRIBU...)

Prévoir une utilisation plus régulière et un temps d'échange prof/élève pour que l'élève s'approprie l'outil

Critères d'évaluation :

Nombre d'élèves n'utilisant pas le livret.

Valeurs cible pour 2027 :

100 % des élèves utilisent le livret.

Livret tout numérique...

Action n°4 :

Développer un outil de suivi et de construction de l'orientation sur l'ensemble du lycée : mise en place et utilisation de l'outil FOLIOS.

Définition de l'action :

Tous les élèves bénéficient d'un accès à l'outil FOLIOS. Ils seront accompagnés par le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale en charge de l'orientation. Cet outil sera accessible via l'ENT.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Les professeurs principaux, le professeur documentaliste, le psychologue de l'éducation nationale en charge de l'orientation sont chargés d'accompagner les élèves dans le remplissage de cet outil pour en obtenir la meilleure efficacité.

Critères d'évaluation :

Nombre d'élèves ayant renseigné l'outil FOLIOS.

Valeurs cible pour 2027 :

75 % des élèves du lycée utilisent FOLIOS.

Action n°5 :

Accompagner les élèves dans la construction de leur projet d'orientation.

Définition de l'action :

Utiliser les créneaux d'Accompagnement Personnalisé pour conforter les fondamentaux

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Généraliser des créneaux d'AP

Critères d'évaluation :

Nombre d'élèves sans solution après les opérations d'affectation (Affelnet, Parcoursup).
Nombre d'enseignants impliqués dans ce dispositif.

Valeurs cible pour 2027 :

100 % des élèves ont construit leur projet d'orientation (quel qu'il soit).

Action n°6 :

 Elaboration et passation d'un questionnaire numérique sur les projets d'orientation.

Définition de l'action :

Exploitation du questionnaire par l'ensemble de l'équipe pédagogique. Puis mise en place d'entretiens personnalisés avec suivi sur un cahier de bord numérique.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Réalisation du questionnaire numérique par les adultes.
Organisation de passation avec le proviseur-adjoint.

Critères d'évaluation :

Nombre d'élèves ayant répondu au questionnaire.

Valeurs cible pour 2027 :

Questionnaire réalisé pour tous les élèves (de la voie générale à la voie professionnelle).
95 % des élèves répondent au questionnaire.

Action n°7 :

 Mettre en place des échanges-rencontres avec des professionnels, des anciens élèves.

Définition de l'action :

Deux possibilités :
Un speed dating sur l'ensemble du lycée suivant niveau d'orientation choisi (Seconde , terminale..)
Rencontre des professionnels et anciens élèves en temps limité par petit groupe.
Des rencontres témoignages dans les salles de classe sur les temps de vie de classe ou d'AP.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Etablir un annuaire des anciens élèves du lycée : coordonnées des volontaires en terminale
Création d'une page Facebook ou association par les anciens élèves
Accueil des professionnels qui ont reçu des élèves au stage ou qui ont participé au speed dating

Critères d'évaluation :

Nombre d'anciens élèves impliqués
Nombre de professionnels impliqués
Nombre d'animations réalisées

Valeurs cible pour 2027 :

Au cours de leur scolarité tous les élèves ont participé à au moins un échange.

Action n°8 :

 Valoriser les compétences de chaque élève.

Définition de l'action :

Améliorer la communication autour des événements dans lesquels les élèves s'illustrent par des affichages, sur la page Facebook, écran sous la verrière, etc ...

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Centralisation des illustrations des événements au secrétariat de direction.

Alimentation du site, de l'écran sous la verrière, de l'ENT et de la page Facebook par les personnels responsables de ces canaux de communication.

Critères d'évaluation :

Nombre de productions proposées.

Nombre d'élèves porteurs de projet.

Valeurs cible pour 2027 :

Couvrir tous les événements du lycée.

Objectif opérationnel n°2 :



Faire évoluer les pratiques pédagogiques afin de développer l'ambition et l'autonomie

Action n°1 :



Autoriser et accompagner la prise de notes avec un clavier mobile.

Définition de l'action :

Permettre aux élèves qui le demanderaient et qui démontrent une réelle plus value dans l'utilisation d'un clavier mobile, de pouvoir l'utiliser dans tous les cours.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Les élèves utilisent leur propre matériel.

Critères d'évaluation :

Nombre d'élèves qui demandent à utiliser cet outil.

Valeurs cible pour 2027 :

100 % des autorisations accordées et utilisation dans toutes les disciplines.

Action n°2 :



Mettre en place le ¼ d'heure de lecture quotidienne.

Définition de l'action :

Impliquer l'ensemble de l'équipe pédagogique pour une lecture quotidienne favorisant le goût de lire, la fluidité de lecture, l'intérêt pour le livre, la fluence

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Utilisation des œuvres des élèves et du lycée.

Critères d'évaluation :

Livres mis à disposition par les profs de français, le CDI, etc ...

Valeurs cible pour 2027 :

50 % des élèves lisent très régulièrement.

Action n°3 :

 Rendre plus efficient les conseils de classe par des démarches novatrices :

Définition de l'action :

Le conseil de classe est un moment particulier de positionnement de la classe et de chacun des élèves dans leur parcours de réussite. La présence des différents acteurs est essentielle et parfois complexe à trouver. Afin de rendre plus opérationnel certains conseils (en fonction des filières, des niveaux, des classes, ...) et à partir d'un constat partagé, l'établissement pourra **proposer une démarche innovante évaluée permettant une plus grande pertinence du conseil de classe**

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Un ou plusieurs enseignants ou personnels peuvent porter le projet dans le cadre des « projets innovant » avec des objectifs déclinés et une méthode explicites permettant d'intégrer tous les acteurs éducatifs. Sur un déploiement annuel, le dispositif proposé devra être validé par la DGEE.

Critères d'évaluation :

Le nombre de projet ou de classe concernés sur une année scolaire. La plus value observée et évaluée à partir d'indicateurs définis (qualitatifs & quantitatifs)

Valeurs cible pour 2027 :

Accompagner au moins un projet novateur par année scolaire (en fonction de l'ampleur du projet).

Action n°4 :

 Développement d'expérimentations (salles modulaires, expérimentales)

Définition de l'action :

Proposer des expérimentations et projets novateurs.

Etablir un cahier des charges, un budget et un calendrier de réalisation.

L'ensemble du personnel enseignant est informé des projets pour y apporter leur contribution et y adhérer.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Le lycée organise des réunions pour étudier les dossiers et mettre en œuvre les projets avec un apport humain (équipe des agents du lycée) et/ou un apport financier.

Critères d'évaluation :

Nombre de dossiers présentés.

Valeurs cible pour 2027 :

Accompagner deux projets novateurs par année scolaire (en fonction de l'ampleur du projet).

Objectif opérationnel n°3 :

 **Promouvoir l'offre de formations du lycée et du territoire.**

Action n°1 :

 Sensibiliser les élèves aux différentes spécialités proposées par le lycée.

Définition de l'action :

Faire la promotion des filières, spécialités, options proposées sur le lycée auprès des collégiens et de façon dématérialisée

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Création de support papier, numérique pour présenter les spécificités du lycée.
Organiser des temps d'information avec l'aide organisationnelle du proviseur-adjoint.

Critères d'évaluation :

Nombre de supports créés.
Nombre d'interventions proposées.

Valeurs cible pour 2027 :

Un support par spécificité du lycée.

Action n°2 :

☞ Renforcer le continuum collège-lycée et lycée-sup.

Définition de l'action :

Mettre en place des temps d'échanges, d'information en présentiel ou en distanciel aussi bien des lycéens vers les collégiens que du supérieur vers les lycéens.

Mise en place des Ambassadeurs du lycée pour favoriser la relation entre pairs.

S'appuyer sur les travaux menés par le bassin (réalisation d'un forum des formations et des métiers).

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Les élèves bénéficient d'informations par les équipes du CIO, de l'Université, les établissements proposant des formations post-bac.

Les lycéens participent à des échanges avec des classes de 3^{ème} de collège pour aider les collégiens à choisir leur voie et réussir leur orientation.

Critères d'évaluation :

Nombre de projets liés à l'orientation proposés pour les élèves ou par les élèves.

Nombre d'échanges réalisés.

Valeurs cible pour 2024 :

Tous les élèves des collèges de secteur ont obtenu une information sur l'offre de formation du lycée.

Tous les lycéens ont obtenu une information du supérieur.

Action n°3 :

☞ Réalisation de clips de présentation des spécialités et formations technologiques et professionnelles.

Définition de l'action :

Les élèves réalisent un projet de clip pour promouvoir et présenter leur spécialité et ou formation technologique ou professionnelle et réalisent le clip avec l'aide des élèves de l'option CAV du lycée ou les moyens techniques proposés par la DGEE.

Ces réalisations pourront être déposées sur le site du lycée et présentées lors des forums, lors de la présentation du lycée dans les collèges de secteur.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Les élèves de l'option CAV.

L'équipe technique de la DGEE.

Critères d'évaluation :

Nombre de clips réalisés.

Valeurs cible pour 2027 :

Une dizaine de clips réalisés soit environ 2 par an.

Action n°4 :

 Organiser la journée portes ouvertes à destination des élèves et de leur famille.

Définition de l'action :

L'établissement organise un temps de portes ouvertes du lycée à destination des élèves et de leurs familles.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Participation des élèves et des enseignants pour la mise en place de ce temps d'information et d'échanges.

Critères d'évaluation :

Bilan du questionnaire de satisfaction des visiteurs.

Valeurs cible pour 2027 :

Augmentation du nombre de visiteurs par rapport à 2023 (pas de journée portes ouvertes en 2021 et 2022 pour raison de crise sanitaire).

Objectif opérationnel n°4 :

 **Accompagner et faciliter le rapport de l'élève et de sa famille avec l'Etablissement scolaire.**

Action n°1 :

 Poursuivre et développer les temps d'échanges avec l'élève et sa famille.

Définition de l'action :

Les adultes de l'établissement maintiennent un lien permanent avec l'élève et sa famille (réunion parents/professeurs, remise des bulletins, rendez-vous ponctuels, appels téléphoniques, mails, Pronote, page Facebook, ENT...)

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Les adultes de l'établissement.

Critères d'évaluation :

Nombre de bulletins non remis.

Nombre de familles injoignables.

Valeurs cible pour 2027 :

100 % des familles contactées.

Action n°2 :

 Mise en place de temps d'échanges type café des parents.

Définition de l'action :

Des temps d'échanges sont organisés dans l'établissement sur des thématiques diverses permettant à tous les parents volontaires d'y participer en étroite collaboration avec l'U.P.E.L.P.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Intervention de professionnels (associations diverses, institutions....)

Salle dédiée et accueil convivial (café, jus de fruits, fruits, biscuits....)

Critères d'évaluation :

Nombre de parents présents.

Nombre d'interventions.

Nombre d'intervenants extérieurs.

Valeurs cible pour 2027 :

Au moins 2 temps d'échanges par année.

Axe n°2 : Enrichir la connaissance de sa culture pour donner l'envie de s'ouvrir au monde.

Objectif opérationnel n°1 :

☞ **Valoriser l'identité polynésienne et son patrimoine.**

Action n°1 :

☞ Favoriser les ateliers au cours de la Journée polynésienne (poésie, sport, danse, cuisine, arts, artisanat).

Définition de l'action :

Au cours de la Journée Polynésienne, orienter tous les ateliers autour de la culture polynésienne.
Préparer en amont dans les classes avec divers partenaires (Centre des Métiers d'Arts, Ecole de danse).
Faire en sorte que cet événement trouve une continuité durant le reste de l'année (affichages, productions artistiques des élèves reprises au cours d'événements ultérieurs ...)

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Elèves, parents, personnels enseignants et non enseignants volontaires et surtout les PP
Ressources disponibles au CDI
Bilans de toutes les réunions envoyés à tous les personnels.
Moyens financiers et autres à prévoir dans l'atelier de préparation de la JP

Critères d'évaluation :

Equilibre respecté entre les différents ateliers, enquête de satisfaction auprès des élèves.

Valeurs cible pour 2027 :

Faire participer l'ensemble des élèves et des personnels.

Action n°2 :

☞ Fête de l'internat.

Définition de l'action :

Spectacle culturel et activités culturelles (tradition, costumes) en fonction des différents archipels.
Placer cet événement de façon dissociée de la JP pour éviter redondance pour favoriser le rayonnement culturel sur l'année (par exemple placer avant vacances de Février)

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Elèves internes, équipe de l'internat, agents, enseignants, intervenants du WEI.
Dons des parents et participation de l'établissement.

Critères d'évaluation :

Enquête de satisfaction auprès des élèves et des adultes, richesse de l'offre des spectacles et nombre de spectateurs.

Valeurs cible pour 2027 :

Participation d'au moins 75% des internes.

Action n°3 :

☞ FIFO à la maison de la culture et hors les murs.

Définition de l'action :

Sorties scolaires ou FIFO en ligne avec des intervenants, ou diffusion au lycée par classe ou en soirée
Contacter les réalisateurs locaux pour des interventions au lycée avant le FIFO (en amont) : explications techniques, culturelles, en lien avec la classe de CAV
« FIFO Noël » : Diffuser les films de l'édition précédente le vendredi avant les vacances de Noël avec mise en place d'un planning par classe.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Transport en commun.
Connexion internet

Critères d'évaluation :

Nombre de classes participantes, qualité des échanges et des présentations

Valeurs cible pour 2027 :

Toutes les classes d'un niveau bénéficient d'une projection et d'un débat.

Action n°4 :

 Voyages culturels dans les îles polynésiennes.

Définition de l'action :

Voyages culturels dans les îles de la Polynésie Française : marae de Taputapuātea à Raiatea, Festival des Marquises, réserve biosphère de Fakarava, ...
Voyages élargis au triangle polynésien : Ile de Pâques avec la TAPATI, Hawaï avec le Festival des arts du Pacifique, ...

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Professeurs volontaires, prendre modèle sur le programme ERASMUS+, classes porteuses de projets (section EURO, LV3 Tahitien, seconde projets, ...).
Levées de fonds au sein du lycée, participation financière des familles

Critères d'évaluation :

Nombre d'élèves participants, bilan, articles de presse, exposition au sein du lycée, qualité des échanges et des présentations.

Valeurs cible pour 2027 :

Au moins un voyage réalisé par an.

Action n°5 :

 Accès au journal télévisé en langue tahitienne pour les internes de 18h00-18h30 (TNTV) projeté durant le repas.

Définition de l'action :

Donner accès au journal télévisé.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Restaurant scolaire, vidéo + sono.

Critères d'évaluation :

Nombre de retours positifs du dispositif.

Valeurs cible pour 2027 :

60% des élèves qui suivent l'actualité.

Action n°6 :

 Faire du lycée un lieu d'apprentissage permanent de la culture polynésienne.

Définition de l'action :

Les 5 bâtiments d'enseignement correspondant aux 5 archipels, un nom en lien avec un archipel est apposé sur la porte de la salle de classe. En complément de ce nom un document de format A4 est apposé sur la porte pour apporter des explications. Une explication de chaque archipel sera positionnée aux abords du bâtiment concerné.

Tenue polynésienne le vendredi.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Réalisation des documents par les élèves.

Plastification au secrétariat.

Achat des matériaux par le lycée.

Critères d'évaluation :

Nombre de salles complétées.

Valeurs cible pour 2027 :

Toutes les salles du lycée ont un deuxième nom et la signification.

Objectif opérationnel n°2 :

 **Approfondir ses connaissances sur les cultures étrangères.**

Action n°1 :

 Création d'une mappemonde géante au lycée.

Définition de l'action :

Mappemonde murale géante à réaliser et à accrocher sur un des murs du lycée.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Fournitures achetées par le lycée et accrochage par l'équipe des agents.

Critères d'évaluation :

Réalisation de la mappemonde.

Valeurs cible pour 2027 :

Mappemonde installée.

Action n°2 :

 Mise en place de la semaine de Babel.

Définition de l'action :

Réalisation d'expositions, élaboration de menus à thèmes, décoration de certaines salles et des espaces communs, sonnerie adaptée au pays, accessoires vestimentaires. Cibler un pays par période afin d'afficher un lexique de survie créé par les élèves.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Définition des pays choisis en fonction du calendrier et des manifestations locales. Elèves et personnels en équipe disciplinaire par rotation.

Critères d'évaluation :

Mise en place du lexique, exposition diapos sous la verrière

Valeurs cible pour 2027 :

7 pays choisis et mis en valeur par an.

Action n°3 :



Mettre en place un club vidéo du monde dans l'esprit du National Geographic (regard insolite sur le Monde).

Définition de l'action :

Vidéo de 20 minutes en lien avec la semaine de Babel. Projection de la vidéo pendant le temps de repas. Questionnaire en ligne à destination des élèves.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Pause méridienne, HSE, salle pour les échanges.

Critères d'évaluation :

Nombre de participants

Valeurs cible pour 2027 :

1 vidéo projetée par période.

Action n°4 :



Jumelage avec un autre lycée européen dans le cadre du dispositif ERASMUS sur le thème de l'Océan et du Voyage (peuples de la mer).

Définition de l'action :

Former les élèves, développer leur autonomie et leurs ambitions.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

ERASMUS, levée de fonds, participation financière des familles, subventions

Critères d'évaluation :

Compte-rendu du voyage, exposition

Valeurs cible pour 2027 :

Voyage effectué par an.

Objectif opérationnel n°3 :



Développer l'implication des élèves dans les actions culturelles.

Action n°1 :



Création d'une commission culture pilotée par le CVL.

Définition de l'action :

Les élèves se réunissent pour construire et proposer des projets culturels. Ces projets sont présentés et validés en Conseil d'Etablissement.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Dynamiser le CVL (formation des délégués, diffusion de l'information).

Critères d'évaluation :

Mise en place de la commission culture.

Nombre de projets portés par la commission.

Valeurs cible pour 2027 :

1 projet annuel d'action culturelle proposé et mis en place.

Action n°2 :



Assister aux représentations théâtrales proposées par les élèves de l'option théâtre.

Définition de l'action :

Les élèves se voient proposer d'assister aux représentations théâtrales de la troupe de l'option théâtre.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Faciliter l'accès à ces représentations par une modification de l'emploi du temps.

Critères d'évaluation :

Nombre d'élèves spectateurs.

Valeurs cible pour 2027 :

100 % des élèves spectateurs attendus sont présents lors des représentations.

Action n°3 :



La Science en s'amusant (soit sous la forme d'un club soit une semaine consacrée aux Sciences).

Définition de l'action :

Mettre en place des activités expérimentales, fabriquer des objets techniques.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Profs de SPC, SVT, HSE

Critères d'évaluation :

Nombre de participants, compréhension des activités

Valeurs cible pour 2027 :

1 action annuelle réalisée

Axe n°3 : Favoriser l'épanouissement de chacun au quotidien dans le respect de valeurs humanistes et écocitoyennes.

Objectif opérationnel n°1 :

 **Promouvoir l'esprit d'initiative et les attitudes de responsabilités à travers l'écocitoyenneté.**

Action n°1 :

 Etendre la démarche d'éco-lycée à l'ensemble de la communauté éducative.

Définition de l'action :

Poursuivre la dynamique entreprise par le lycée depuis sa labellisation. Planifier une ou plusieurs formations pour l'ensemble du personnel afin de les sensibiliser aux problématiques environnementales.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Equipe éco-lycée rémunérée à hauteur d'une cinquantaine d'HSE. Intervenant extérieur pour un montant de 150 000 xpf environ.

Critères d'évaluation :

Labellisation et niveau de formation dispensé à l'ensemble du personnel

Valeurs cible pour 2027 :

Obtention du niveau Or de la labellisation.

Action n°2 :

 Poursuite du projet de revalorisation des déchets.

Définition de l'action :

Développement de la station de compostage, des innovations technologiques (biogaz, domotique..) Mobiliser les élèves de la filière ELEC afin de mettre en place la récupération de biogaz et créer de l'énergie.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

M. Teva Laroche pilote du projet avec Alexis Yen-Sin

Critères d'évaluation :

Mise en place du projet

Valeurs cible pour 2027 :

Création de la station de biogaz.

Action n°3 :

 Développer les actions de solidarité et de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Définition de l'action :

Mise en place de petites campagnes de pesées des déchets alimentaires. Utilisation des bilans pour sensibiliser les élèves. Action partenariale avec l'équipe de cuisine du lycée.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Élèves du CAV (avec M. Monod), personnel de cuisine, les éco-délégués.

Critères d'évaluation :

Réalisation des opérations.

Valeurs cible pour 2027 :

Deux opérations annuelles.

Action n°4 :



Poursuivre le projet de jardin partagé.

Définition de l'action :

Continuer les actions entreprises par l'établissement depuis la création du potager. Diversifier les plants et les pratiques.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Elèves en TIG (alternative aux heures de colle), équipe éco-lycée et élèves du WEI.

Diversification et inventaire des plants.

Planning mis en place avec encadrement d'adultes volontaires.

Critères d'évaluation :

Nombre de participants et volumes récoltés. Produits transformés. Nombre de variétés différentes.

Valeurs cible pour 2027 :

Réaliser la vente des produits récoltés. Tarif voté au C.E..

Action n°5 :



Mettre en place la formation des éco-délégués afin qu'ils puissent remplir leurs missions.

Définition de l'action :

Intervention de personnes extérieures afin d'animer les formations (1 par semestre).

Organisation de formations communes au niveau du bassin.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Intervenants extérieurs (Fenua Ma, Alexis Yen Sin), environ 30 000 xpf. Associations (Nana sac plastique,...)

Critères d'évaluation :

Nombre de formations réalisées.

Valeurs cibles pour 2027 :

Faire élire deux éco-délégués par classe.

Action n°6 :



Organiser des temps forts de l'environnement par semestre au niveau communal dans une démarche de continuité éducative (écoles, collèges, lycées, associations)

Définition de l'action :

Semestre 1 : SERD (solliciter l'aide des communes et des associations pour la mise en place et l'animation des ateliers)

Semestre 2 : Semaine de l'écologie en fonction du thème éco-école. Mise en place d'ateliers (dans le même format que la SERD)

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Equipe éco-lycée (ensemble de la communauté éducative), élèves éco-délégués, les partenaires.

Critères d'évaluation :

Réalisation des ateliers.

Valeurs cible pour 2027 :

Pérennisation des actions tous les ans.

Action n°7 :



Organiser, si possible en début d'année scolaire, une manifestation pour célébrer la labellisation du lycée avec installation du drapeau et du diplôme.

Définition de l'action :

Organiser une manifestation pour remercier tous les acteurs qui ont permis cette labellisation et sensibiliser les nouveaux arrivants à la continuité de ce projet.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Equipe éco-lycée, communauté éducative dans son ensemble.

Critères d'évaluation :

Réalisation de l'action.

Valeurs cible pour 2027 :

Manifestation annuelle réalisée = label obtenu chaque année.

Action n°8 :



Mise en place d'un vide grenier solidaire.

Définition de l'action :

Récupérer des affaires (vêtements, jeux,...) auprès des élèves et personnels volontaires en bon état afin de les redistribuer aux personnes dans le besoin avec l'appui de l'assistant social ou d'une association partenaire.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Communauté volontaire. Effectuer le tri des objets récoltés. Trouver un local pour stocker l'ensemble des affaires.

Critères d'évaluation :

Nombre d'objets récoltés, fréquentation du vide grenier,...

Valeurs cible pour 2027 :

Réalisation d'au moins un vide-grenier solidaire.

Action n°9 :



Etablir une grille d'indicateurs (quantitatifs et qualitatifs) pour effectuer un diagnostic initial.

Définition de l'action :

Evaluer le volume des déchets alimentaires, non-alimentaires. Mesurer la consommation en énergie du lycée.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Equipes constituées d'élèves de l'ensemble des niveaux, encadrées par la communauté éducative. Solliciter les agents pour l'évaluation du volume des déchets.

Critères d'évaluation :

Réalisation du diagnostic.

Valeurs cible pour 2027 :

Effectuer le diagnostic chaque année.

Action n°10 :

 Récolte et revalorisation des cannettes au profit du centre Te Vaiete de Père Christophe.

Définition de l'action :

Informar les élèves de la possibilité de récolter les cannettes en aluminium, qui seront envoyées au Centre Te Vaiete de Père Christophe.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Transport des cannettes vers le centre.

Critères d'évaluation :

Volume collecté et fonds collectés à la faveur du centre Te Vaiete.

Valeurs cible pour 2027 :

Au moins une collecte au profit du centre Te Vaiete.

Objectif opérationnel n°2 :

 **Aider les élèves à se construire par une éducation à la santé, à la sécurité et au respect d'autrui.**

Action n°1 :

 Reconduire la formation par les élèves relais-santé.

Définition de l'action :

Les élèves relais-santé passent dans les classes pour informer leurs pairs sur les dangers du tabac et sur la contraception.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Formation réalisée par l'infirmier du lycée. Elèves volontaires à valoriser par une attestation signée par la direction en fin de cursus scolaire.

Critères d'évaluation :

Nombre d'élèves formés

Valeurs cible pour 2027 :

1 ambassadeur par classe

Action n°2 :

 Promouvoir l'activité physique au sein du lycée au travers de l'A.S.

Définition de l'action :

Les élèves étant libérés de cours le mercredi après-midi peuvent s'inscrire très facilement aux activités proposées dans le cadre de l'A.S.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Les enseignants d'EPS proposent des activités sportives correspondant aux attentes des élèves.

Critères d'évaluation :

Nombre d'élèves inscrits à l'A.S.

Valeurs cible pour 2027 :

25% des élèves inscrits à l'A.S. avec un équilibre filles/garçons.

Action n°3 :



Poursuivre les actions de prévention du CESC, plan de prévention sur les différentes formes de violence, harcèlement et valoriser l'estime de soi.

Définition de l'action :

Donner aux élèves la capacité de reconnaître leurs forces et leurs faiblesses.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Journée polynésienne afin de montrer les talents culturels autres que scolaires, donner les moyens de partager leurs passions, proposer des activités en fonction de l'hétérogénéité des élèves afin de valoriser leurs forces tout en prenant en compte leurs faiblesses.

Enquête sur le climat scolaire à réaliser en début d'année.

Critères d'évaluation :

Nombre d'actions menées. Nombre d'élèves concernés.

Valeurs cible pour 2027 :

Amélioration des résultats.

Action n°4 :



Poursuivre l'application du protocole de sécurisation point d'écoute gendarmerie.

Définition de l'action :

Intervention des gendarmes au lycée, réception des élèves, par les gendarmes, victimes de violences.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Brigade de gendarmerie.

Critères d'évaluation :

Nombre d'interventions et nombre d'élèves qui utilisent ce point écoute.

Valeurs cible pour 2027 :

Une fois par an pour chaque niveau.

Action n°5 :



Former les élèves et l'ensemble du personnel au secourisme.

Définition de l'action :

Formation aux gestes de premiers secours. Former le personnel à écouter.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Libérer les élèves et les personnels pour suivre ses formations.

Critères d'évaluation :

Nombre de personnes formées.

Valeurs cible pour 2027 :

30% du personnel formé.

Action n°6 :

 Sensibiliser les élèves et le personnel aux risques des activités aquatiques.

Définition de l'action :

Sensibiliser les personnes aux dangers dans toutes les activités aquatiques.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Banaliser un mercredi après-midi pour effectuer l'intervention.

Critères d'évaluation :

Nombre de participants

Valeurs cible pour 2027 :

15% de l'établissement sensibilisé.

Action n°7 :

 Village santé et bien-être.

Définition de l'action :

Dans le cadre du CESC du bassin, mise en place, sur une semaine, d'ateliers avec des intervenants en rapport avec la santé (bien-être, sexualité, obésité, hygiène, addictions, suicide). Liberté d'assister aux ateliers.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Intervenants d'associations et des professionnels. CDI

Critères d'évaluation :

Nombre de participants, QCM sur les différents ateliers.

Valeurs cible pour 2027 :

1 semaine sur l'année scolaire.

Action n°8 :

 Sport pour tous.

Définition de l'action :

Un parcours santé à développer sur le lycée.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Choix des installations par les professeurs d'EPS

Implication du CVL

Critères d'évaluation :

Fréquentation

Valeurs cible pour 2027 :

25% des élèves qui fréquentent cet espace.

Action n°9 :

 Poursuivre les actions de prévention du CESC : Education bienveillante sur la Vie Affective et Sexuelle

Définition de l'action :

Promotion d'une sexualité saine et responsable dans le respect de soi, de l'autre et des autres.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Equipe composée de personnel volontaire et formée pour intervenir auprès des élèves sur les sujets suivants : la relation amoureuse, la sphère intime, les stéréotypes de genre, l'orientation sexuelle, les violences, la contraception, l'IVG, les IST, la relation amoureuse à l'ère des nouvelles technologies d'information et de communication. Un parcours personnalisé sera proposé selon les besoins des élèves.
Support : Kit EVAS disponible dans l'établissement auprès de l'infirmier
Rémunération des intervenants en HSE.
Les niveaux seconde et première seront privilégiés

Critères d'évaluation :

Nombre d'élèves sensibilisés

Valeurs cible pour 2027 :

Au moins une séance de prévention dans le cursus d'un lycéen.

Objectif opérationnel n°3 :



Maintenir un cadre de vie propice à l'épanouissement de chacun.

Action n°1 :



Organiser les différents temps hors cours avec du matériel et des activités ludiques.

Définition de l'action :

Permettre aux élèves de se détendre lors des récréations et en cas d'un nombre important d'heures d'étude.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Prêt de « peu » et de matériel sportif disponible au bureau de vie scolaire.

Critères d'évaluation :

Fréquence des emprunts de matériel. Nombre de propositions d'activités par les élèves.

Valeurs cible pour 2027 :

15 % des élèves participent aux activités proposées.

Action n°2 :



Accueillir tout nouvel élève arrivant ainsi que sa famille avec un livret de bienvenue (multilingue) précisant les informations leur permettant d'intégrer le mieux possible la communauté éducative.

Définition de l'action :

Réalisation d'un document de format A4 regroupant toutes les informations utiles.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Impression d'un document synthétique et clair.

Critères d'évaluation :

Retour des élèves et de leur famille.

Valeurs cible pour 2027 :

100% des nouveaux arrivants ont reçu ce document.

Action n°3 :

 Favoriser la mise à disposition « d'un espace parent » dédié aux rencontres individuelles, collectives et conviviales.

Définition de l'action :

Un lieu est identifié spécifiquement pour cet accueil et ces échanges.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Utilisation de tables extérieures, utilisation du fare pote'e à créer dans une démarche participative inclusive.

Critères d'évaluation :

Nombre de parents impliqués.

Valeurs cible pour 2027 :

10 % des parents reçus.

Action n°4 :

 Apposer des affiches indiquant les bonnes conduites et les bons comportements à avoir au sein du lycée.

Définition de l'action :

Création d'affiches pour mettre en valeur le « bien vivre ensemble au lycée ».

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Ces affiches seront réalisées par les élèves et leurs professeurs sous la forme d'un concours ouvert aux volontaires. Exploitation de l'enquête sur le climat scolaire.

Critères d'évaluation :

Nombre de participants au concours. Nombre d'affiches réalisées et exposées. Nombre d'incidents, de dégradation, de faits de violence, de TIG.

Valeurs cible pour 2027 :

Réduction du nombre d'incidents et amélioration du climat scolaire.

Action n°5 :

 Favoriser la cohésion du groupe classe par la mise en place de journées d'intégration.

Définition de l'action :

Mise en place de journées d'intégration dédiée à la rencontre entre les élèves et les enseignants d'une même classe pour en garantir la cohésion.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Accueil convivial (lors de la rentrée), ½ journée ou journée banalisée. Toute l'équipe pédagogique mobilisée.

Critères d'évaluation :

Nombre de décrochage scolaire. Nombre d'incidents en classe. Nombre de tutorat mis en place.

Valeurs cible pour 2027 :

Diminution significative du nombre d'élèves décrocheurs.

Action n°6 :

 Végétaliser les espaces le long des clôtures et garantir le maintien et l'entretien des espaces verts existants.

Définition de l'action :

Choisir et planter des végétaux avec l'aide des élèves, des parents et des personnels volontaires.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Diversifier au maximum les végétaux. Sur la base du volontariat, actions réalisées sur temps libre.

Demande de végétaux à la pépinière de la présidence.

Critères d'évaluation :

Nombre de participants.

Valeurs cible pour 2027 :

25% des clôtures en béton ou en grillage couvertes.

Objectif opérationnel n°4 :

 **Permettre à chaque personnel de s'épanouir dans l'établissement.**

Action n°1 :

 Promouvoir les formations internes.

Définition de l'action :

La formation au sein de l'établissement pour les personnels volontaires dans différents domaines : numérique, psychologique (gestion du stress), méditation, réflexologie....

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Expert/formateur, animateur d'un atelier de quelques heures. Personnels de l'établissement ou de l'extérieur.

Critères d'évaluation :

Nombre de formations proposées. Nombre de participants.

Valeurs cible pour 2027 :

Au moins 3 formations sur l'année scolaire. Un minimum de 10 participants.

Action n°2 :

 Favoriser les échanges et la mutualisation des pratiques pédagogiques.

Définition de l'action :

Echange entre collègues de pratiques pédagogiques quelle que soit la matière.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Modification des emplois du temps en fonction des demandes.

Observation d'une séance chez un collègue volontaire et échanges à la suite.

Possibilité de co-intervention.

Critères d'évaluation :

Nombre d'échanges et de séances en co-intervention.

Action n°4 :



Promouvoir l'accompagnement par les pairs des néo-titulaires, stagiaires, contractuels et des nouveaux arrivants.

Définition de l'action :

Permettre au nouvel arrivant de mieux s'intégrer à son nouvel environnement.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Elaboration d'un livret d'accueil (sous format numérique) regroupant toutes les informations nécessaires à une bonne installation. Création et prêt d'un badge.

Critères d'évaluation :

Questionnaire de satisfaction.

Valeurs cible pour 2027 :

100% de collègues satisfaits

Objectif opérationnel n°5 :



Sports et Arts : Un esprit sain dans un corps sain.

Action n°1 :



Offrir un moment de respiration par des pratiques de relaxation.

Définition de l'action :

Offrir un moment de respiration par des pratiques de relaxation pour retrouver la concentration du groupe au cœur d'une journée ou de périodes fatigantes, agitées, stressantes (séquences de 10 minutes).

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Professeurs volontaires pourront se former en autonomie à l'aide du parcours M@gistère, de vidéos Youtube ou en demandant des conseils aux enseignants d'EPS et de Théâtre.

Critères d'évaluation :

Nombre d'enseignants formés. Nombre de sanction dans la classe.

Valeurs cible pour 2027 :

80% d'élèves ont bénéficié du moment de relaxation une fois par semaine.

Action n°2 :



Espace d'expression physique.

Définition de l'action :

Prévoir un espace d'expression physique par l'installation d'un mur d'escalade équipé.

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Acquisition et mise en place d'un mur d'escalade. Education aux équipements de sécurité et à l'activité par les enseignants d'EPS.

Critères d'évaluation :

Nombre de participants à l'atelier.

Valeurs cible pour 2027 :

Création du mur d'escalade.

Action n°3 :



Expositions temporaires.

Définition de l'action :

Multiplier les expositions temporaires autour de sujets artistiques, scientifiques et écocitoyennes

Moyens mis en œuvre (RH, financier) :

Mettre en place un espace d'exposition dans le hall d'entrée du lycée.

Un mur d'expression artistique

Critères d'évaluation :

Nombre d'expositions réalisées.

Valeurs cible pour 2027 :

Installation du mur d'expression.

VOLET ÉDUCATIF

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	ACTIONS – STRATÉGIES – BESOINS	INDICATEURS
AXE 1 : DÉVELOPPER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET PRENDRE EN CHARGE LES DIFFICULTÉS GLOBALES DES ÉLÈVES		
ACCUEILLIR	<u>Accueil des entrants :</u> • Création d'une vidéo à l'intention des nouveaux entrants (2^{nde} – 1 CAP) : Points importants du fonctionnement de l'établissement - visite du lycée • Organiser des visites d'établissement à la demande des familles et sur inscription durant les semaines administratives • Animer des ateliers de présentation des différents aspects de la vie du Lycée durant les 1eres heures d'AP ou de Vie de classe (période 1) coopération AED référents / CPE / PP • Travailler le RI autrement : jeux de Loi – Format permis de conduire (QCM) : élaborer une base documentaire mise à disposition pour tous les enseignants exploitables dès la Rentrée	➤ Nombre de classes ayant visionné la vidéo avec les PP ➤ Nombre de familles ayant participé à ce dispositif
INTÉGRER	<u>Optimiser l'accueil des internes :</u> (Voir Projet d'Internat) ○ Mise en ligne d'une vidéo pour expliquer le fonctionnement de l'internat et visite du Lycée ○ Création d'un livret d'accueil numérique à destination des élèves et des familles (disponible sur la page du Lycée) - Projection de ce Livret lors de l'accueil des familles	➤ Nombre de visionnages - nombre de familles présentes lors de la réunion d'accueil – Enquête de satisfaction
ADAPTER		

	<u>Accueil des enseignants :</u> • Création d'un Livret d'accueil dématérialisé à destination de tous les personnels (envoyé par mail individuel avant la rentrée) rappelant les protocoles et les règles de fonctionnement du Lycée et de son internat - Disponible sur l'ENT + 1 CLASSEUR en salle des profs <u>Accompagner les élèves dans leur travail scolaire et favoriser l'autonomie</u> ✓ Suivi des élèves : Fixer un EDT d'encadrement des élèves par les assistants d'éducation et services civiques, fiches de suivi et tutorat pour les élèves en grande difficulté ✓ Inciter les enseignants à communiquer les travaux à effectuer, les leçons à apprendre et les dossiers à réaliser. ✓ Donner l'accès Pronote au cahier de texte pour l'équipe vie scolaire ✓ Aides aux devoirs : développer la collaboration entre les différents personnels ✓ A l'internat : Voir projet éducatif d'internat	
<u>PRÉVENIR L'ABSENTÉISME</u>		
ACCOMPAGNER PERSONALISER	PRÉVENTION En direction des élèves : Accentuer la communication sur l'obligation d'assiduité ✓ Rappeler l'obligation d'assiduité et contrôler la régularisation des absences – Mettre en place un système de punitions pour le suivi et informer les élèves de la procédure ✓ En cas de récidive – de non-respect des engagements – de non réponse des familles : solliciter l'AS, remettre un courrier, exiger un RDV	➤ Taux d'absences remonté périodiquement sur le portail DGEE ➤ Nombre ou Pourcentage d'absences non régularisées par famille ➤ Nombre de courriers envoyés aux familles

	obligatoire avec les familles avant la réintégration de l'élève dans les cours ✓ Informer du Protocole à suivre pour les modifications de cours En direction des familles : Renforcer la communication avec les familles ✓ Sensibiliser les familles à l'obligation d'assiduité : rentrée – café des parents – CRES (Commission de Réussite Educative et Scolaire) avec un barème d'alerte fixé à 50H d'absence en cours sur le trimestre ✓ Diversifier les moyens de communication (RDV, téléphones, SMS dès la M2, courriers, mails) ✓ Systématiser l'entretien avec la famille et l'enseignant en présence de l'élève En direction des enseignants : ✓ Développer les échanges d'informations via Pronote (mémo, discussion de suivi de classe) – courriels – entretiens avec CPE – bilan mi-trimestre ✓ Transmettre un bilan périodique des absences aux PP à utiliser lors des HVC avec intervention des AED Référents ou CPE ce qui implique 1HVC destinée à la problématique d'absentéisme par période (suppose une planification) ✓ Participer aux réunions mi-trimestre / mi-semester avec Direction et CPE référents et aux Conseils de classe ✓ Donner un accès Pronote aux enseignants pour une visibilité globale des absences des élèves – Mettre en place une formation « Pronote » ✓ Informer sur la complexité de la gestion des absences/retards durant la pause méridienne	➤ Nombre d'absences non régularisés à éditer par semaine
--	--	--

TRAITEMENT : Objectifs généraux

✓ Responsabiliser un assistant d'éducation par classe pour optimiser le suivi des absences et définir un horaire spécifique dans leur planning ainsi qu'un aménagement dans le bureau de la Vie Scolaire

Dresser un bilan hebdomadaire des absences : bilan avec CPE transmis à la Direction et aux PP tous les vendredis

✓ Appliquer un système de punition en fonction du nombre de retards ou d'absences injustifiées

✓ Envoyer un courrier rappelant l'obligation d'assiduité en cas de « non-réponse des familles » pour la mise en place d'un entretien obligatoire et informer les équipes

✓ Décider des suites à donner aux situations en « Réunion Vie Scolaire » hebdomadaire (CPE, proviseur, proviseur adjoint).

✓ Signaler les élèves décrocheurs en GPDS

- Nombre de punitions en lien avec les retards ou les absences
- Nombre de commission de réussite éducative et scolaire (bilan périodique)
- Nombre de situations traitées en GPDS
- Nombre d'HVC sur la thématique de l'absentéisme

Par les Adjoints Référents :

✓ Optimiser le suivi des absences : envoyer des sms en M2 – appeler les familles – remonter les situations particulières aux CPE

✓ Traiter les mails des familles pour la régularisation des absences

✓ Dresser un bilan hebdomadaire des absences pour l'entretien de suivi avec les CPE

✓ Mettre en place des retenues dès les 1ères absences injustifiées pour lutter contre les absences perlées

✓ Mener des entretiens avec les élèves – développer le tutorat pour des élèves absentéistes – Mettre en place des fiches de suivi

✓ Appliquer un barème de retenue en fonction du nombre de retard et de cours séchés et informer les CPE et Professeurs (cf RI)

- Nombre de courrier adressé aux familles
- Nombre d'élèves en voie de déscolarisation
- Nombre de fiche de suivi mise en place par trimestre
- Nombre de tutorat mis en place
- Nombre de stages d'immersion et de stages passerelle

	Par les enseignants : ✓ Fixer des échanges réguliers avec CPE et AED référents (ex : 1H HVC, bilan périodique, etc...) ✓ Participer aux entretiens avec les familles en cas de besoin ✓ Remonter toutes informations pertinentes aux CPE et AED référent via Pronote Par les CPE : ✓ Lorsque les familles sont injoignables : Envoyer un courrier rappelant l'obligation d'assiduité et la demande de RDV ✓ Optimiser le suivi des situations en collaboration avec l'équipe médico-sociale et les PSYEN et certains partenaires extérieurs comme le Fare Tama Hau – la Maison de la Confiance – le Centre d'addictologie ✓ Remonter les situations en CRES ou en suivi GPDS ✓ Mettre en place des fiches de suivi en partenariat avec les enseignants et AED référents ✓ Développer les passerelles – les stages en immersion – les stages de découverte dans d'autres établissements avec le concours des PSYEN et de la Direction ✓ Informer la Direction et les équipes pédagogiques des actions menées: envoi des bilans CRES par période/trimestre	
--	---	--

AXE 2 GARANTIR UN CLIMAT SOURCE DE REUSSITE ET PROPICE AU DÉVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETE

Favoriser un climat scolaire propice à l'apprentissage	Garantir le respect de chacun SÉCURITÉ : ✓ Port d'une chasuble par l'équipe vie scolaire visible pour toute la Communauté Éducative	➤ Nombre d'intrusion ➤ Nombre de décharges « non-conformes » : signée par une personne tierce non responsable de l'élève
--	---	---

	✓ Présence permanente à la grille d'un adjoint d'éducation pour filtrer les entrées et sorties avec vérification systématique des EDT ✓ Présence des adjoints d'éducation lors des mouvements d'élèves et des interours avec une circulation régulière dans l'établissement. ✓ Repérage des situations conflictuelles, mise en place d'une médiation entre les élèves TRAITEMENT DES SITUATIONS PROBLÉMATIQUES : ✓ Rappeler les protocoles d'exclusions de cours, de retenue, de devoirs surveillés aux équipes ✓ Rappeler les procédures de sanctions disciplinaires avec rapport écrit obligatoire ✓ Informer la famille le plus rapidement possible, instaurer un temps de rencontre ✓ Développer les mesures de responsabilisation ✓ Augmenter la fréquence des temps d'échanges en GPDS RENFORCER LES LIENS AVEC LES FAMILLES ✓ Développer avec les familles une communication plus fluide et plus régulière par l'utilisation de courriers électroniques. ✓ Inciter à l'utilisation de l'ENT, à visiter régulièrement le site du lycée. ✓ Multiplier les rencontres avec les familles (remise des diplômes, remise des bulletins, moments festifs, journées à thème) DÉVELOPPER UN CLIMAT SEREIN ET UNE CITOYENNETÉ PARTICIPATIVE ✓ Développer des activités ludiques sur la pause méridienne (club échec,	➤ Liste des activités mises en place et nombre d'élèves participants ➤ Bilan des interventions du Fare Tama Hau ➤ Nombre d'AP/HVC effectué avec CPE/PP ➤ Nombre de réunions délégués ➤ Nombre de réunions et d'actions mis en place par le CVL ➤ Nombre d'incidents, de punitions et sanctions ➤ Nombre de mesures de responsabilisation ➤ Nombre de vues et pourcentage de consultation pronote par les parents ➤ Nombre de réunions et de familles présentes
--	--	--

	jeux de société, journal, salle de repos, atelier détente, projection films et documentaires, etc...) avec une vigilance sur l'assiduité des élèves sur ces créneaux (complexité des 2H de pause méridienne et du bureau vie scolaire fermé). ✓ Animer des ateliers de prévention sur le harcèlement, les addictions, les relations filles-garçons, etc... en partenariat avec le Fare Tama Hau, la Maison de la Confiance, ... ✓ Développer la collaboration CPE/PP pour les heures d'AP/HVC des élèves de 2nde par trimestre pour réguler l'ambiance de classe, diffuser des informations et élaborer des projets. ✓ Instaurer une réunion périodique avec tous les délégués avec un ordre du jour et un compte-rendu à diffuser auprès de tous les personnels ✓ Amplifier et valoriser les actions du CVL : développer la communication sur les projets mis en place (affichage, mail, site du lycée, réseaux sociaux...) ✓ Valoriser les délégués et les représentants élèves au travers de la formation qui leur est dispensée, optimiser leur accompagnement pour assurer aux mieux leurs missions. ✓ Favoriser la concertation entre les élèves et leurs délégués, leurs élus au CE et au CVL et développer la collaboration avec la MDL ✓ Sensibiliser les élèves aux valeurs de la république : Organiser des semaines / Journées à thème (racisme, harcèlement, élections, journée des droits de la femme, etc...	
--	--	--

AXE 3 FAIRE DU LYCEE UN LIEU OUVERT SUR SON ENVIRONNEMENT ET SUR LE MONDE

Favoriser l'accès à la culture Accentuer le rayonnement du lycée	✓ Poursuivre les projets culturels : voyages et sorties pédagogiques, journée polynésienne, identification culturelle des salles de cours, théâtre, talent show, participation des élèves au Hura Tapairu ✓ Poursuivre les semaines à thème valorisant les différents Archipels de la Polynésie Française ✓ Promouvoir davantage le Fifo « hors les murs » pour donner la possibilité à tous les lycéens d'y accéder ✓ Mettre en place le café des parents ✓ Organiser des actions solidaires menées par le CVL en lien avec des associations ✓ Mettre en valeur le jardin partagé et les actions des élèves qui participent à la labellisation éco-lycée de l'établissement : diffuser la liste des éco-délégués auprès de tous	➤ Nombre de sorties et de projets ➤ Nombre de classe ➤ Nombre d'actions menées par le CVL
--	---	---

PROJET D'INTERNAT 2023-2027 du Lycée Tuianu Le Gayic de Papara

Informations chiffrées :

Effectif 2022-2023	LGT	BAC.PRO	POST BAC
Filles : 78	44	22	12
Garçons : 72	35	25	12
Adjoint d'éducation : 5 MI	2 postes à temps plein chez les garçons. 2 à temps plein et 2 à mi-temps chez les filles.		
Per-Dir d'astreinte	1 Proviseur, 1 Proviseur adjoint ou 1 Gestionnaire		
Personnel encadrant	1 CPE		

CONSTAT

Les élèves internes sont pris en charge sur la totalité de leur temps scolaire et personnel durant la semaine. Ils évoluent alors dans un cadre de vie collective autre que celui de la cellule familiale. L'internat est donc, tout à la fois, un lieu d'études et d'apprentissage, un lieu d'éducation et un lieu de vie.

La réussite d'un tel projet ne peut résulter que d'une mise en place d'actions avec bien évidemment des moyens nécessaires à leur réalisation.

Notre projet s'articule principalement autour de quatre grands axes :

- **AXE 1** : Favoriser la réussite scolaire et individuelle de tous les élèves internes
- **AXE 2** : Sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative à la question de l'internat par un maintien de la représentativité des élèves internes au sein des instances de l'établissement, par une amélioration de la communication et par une meilleure articulation des services
- **AXE 3** : Favoriser les animations à l'internat
- **AXE 4** : Favoriser la sécurité à l'internat

PROGRAMME D'ACTION : 2023-2027

AXE 1 :

Aide aux devoirs avec les enseignants en soirée.

Mise en place d'atelier de parole pendant le temps d'étude avec les élèves en voie professionnelle (Orientation, estime de soi, sensibilisation sur la création d'entreprise). Intervenant extérieur.

Tutorat élève-étudiant (1 étudiant de BTS encadre un élève du pré-bac)

Mise en place au plus tôt dans l'année scolaire (après la rentrée des vacances de la Toussaint). Une étude hebdomadaire où les tuteurs (étudiants en BTS - encadré par un adjoint d'éducation et piloté par le CPE) accompagnent les élèves du pré-bac par petit groupe en étude obligatoire. Ce temps peut notamment être utilisé pour faire du soutien scolaire

Partenariat ludothèque « apprendre par le jeu »

Mise en place de casiers pour les internes.

Mettre en place un foyer de l'internat qui doit être un lieu de vie et de repos investi et qui puisse être ouvert le mercredi après-midi (s'appuyer sur les délégués d'internat et prévoir au moins une réunion par trimestre des élus de l'internat).

AXE 2 :

Election et formation des délégués d'internat avant la fin du mois de septembre.

Sensibilisation et élection des délégués d'internat. Faire des élections un temps fort et formalisé de l'année scolaire + formation des délégués de l'internat, ménager un temps de formation spécifique en direction des élus de l'internat.

Action d'information

- Mise à disposition et tenue d'un panneau d'information « internat » par les élèves internes délégués ou volontaires avec le concours de l'équipe vie scolaire. Ce panneau sera destiné à l'ensemble de la communauté éducative.
- Affichage en salle des professeurs des temps forts et des activités ponctuelles ou régulières de l'internat

AXE 3 :

Action péri-éducative

- Pérenniser une sortie par trimestre au cinéma, au théâtre ou pour baignade le mercredi après midi.
- Mise en place d'une soirée thématique avant chaque vacance scolaire

Partenariat ludothèque « apprendre par le jeu »

Deux jours par semaine (lundi et jeudi soir durant le temps d'étude obligatoire)

Atelier hebdomadaire de confection de costume pour les journées ou soirée à thème de l'établissement.

AXE 4 :

Formation des délégués d'internat et des AED aux premiers secours

- L'infirmier formera et diplômera au travers une formation de 12h des élèves et les AED au PSC1.
- 1 exercice incendie annuel minimum

EVALUATION

AXE 1 : Favoriser la réussite scolaire et individuelle de tous les élèves internes

- Calcul du taux de réussite aux examens des élèves internes au regard du taux de réussite global
- Comptabiliser le nombre d'élèves internes participant au tutorat et dresser un bilan qualitatif annuel du dispositif par un questionnaire à destination des élèves concernés.
- Remise des bulletins trimestriels et entretien des MI avec les internes.

AXE 2 : Sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative à la question de l'internat par un maintien de la représentativité des élèves internes au sein des instances de l'établissement, par une amélioration de la communication et par une meilleure articulation des services

- Comptabiliser le nombre de candidatures par dortoir aux élections des délégués d'internat
- Comptabiliser le nombre de représentants des élèves internes au C.E
- Comptabiliser le nombre de représentants des élèves internes au CVL
- Comptabiliser les temps d'échange entre l'équipe pédagogique et les élèves internes

AXE 3 : Favoriser les animations à l'internat

- Calcul du taux de fréquentation du foyer des internes
- Comptabiliser le nombre d'initiatives prises par les élèves internes pour dynamiser le foyer
- Comptabiliser le nombre d'activités proposées aux élèves internes par période et sur l'année scolaire
- Comptabiliser le nombre de soirées thématiques proposées dans le cadre de l'internat

AXE 4 : Formation des délégués d'internat et des AED aux premiers secours

- Calcul du nombre d'AED et d'élèves diplômés aux premiers secours.
- Comptabiliser le nombre de MI et d'internes inscrits à la formation.